

# Baccalauréat Professionnel

## AEPA

### Animation Enfance et Personnes Agées

- Formation en 3 ans
- 20 semaines de formation obligatoires en milieu professionnel, dont 10 mercredis en stage filé en classe de seconde.

Secteurs socio-éducatifs et socio culturels et secteurs de l'animation sociale auprès des personnes âgées en perte d'autonomie

**Profil :**

- Elèves issus d'une 3<sup>ème</sup> générale avec ou sans option prépa-métiers
- Dynamisme, créativité
- Aptitude à communiquer et à travailler en équipe
- Bienveillance
- Polyvalence et adaptabilité
- Organisation et rigueur

Le titulaire de ce bac pro possède les compétences nécessaires pour concevoir et réaliser des activités de nature variée, notamment auprès d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie.

Il obtient également une équivalence du BAFA (décret du 20/11/2020) à la délivrance du diplôme.

Les missions :

- Contribuer au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation
- Concevoir et réaliser des animations visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien être personnel en établissement ou à domicile
- Concevoir et réaliser des animations visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens.



Insertion professionnelle aisée

Poursuites d'études :

- BUT Carrières sociales et option Animation sociale
- BEJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)
- Puis DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)

